

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Pornic (44210)

Réponses de Antoine Hubert, au nom de la liste « Pornic Vent d'Avenir »

— le 13/03/2020 à 08:57 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Pour notre commune de 15 000 habitants, nous avons budgétisé dans notre programme 350 000€/ an d'investissement en piste cyclables soit 23€/an/hab. La participation citoyenne est un enjeu majeur de la gouvernance que nous mettrons en place dans tous les domaines de l'action et de l'espace publique.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Ce comité vélo s'intégrera aux conseils de quartier que nous créerons. 4 quartiers dans notre cas pour être au plus proche des besoins respectifs.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

En lien avec le département et "Vélocéan" nous mettrons un point d'honneur à mettre en cohérence et en continuité les créations avec le réseau existant.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Simplement du bon sens, nous vous aiderons à promouvoir cette nécessité.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Tout renouvellement ou création d'équipements publics sera pensé pour permettre un stockage sécurisé et en conséquence des vélos, à l'échelle de la haute-saison où notre ville passe à 60 000 habitants.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

La pédagogie et la communication en ce sens sont transverses à tout notre programme.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Evidemment pour changer les mentalités en profondeur et ce dans tous les domaines, les élus et collectivités doivent être les premiers à donner l'exemple.

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Commentaires généraux

Pour Pornic Vent d'Avenir le vélo doit prendre sa place de vrai moyen de locomotion dans notre commune mais aussi en lien avec les villes de notre agglomération. Nous souhaitons développer un réseau de véritables pistes cyclables en site propre et sécurisé, aller plus loin avec les habitants pour valoriser des parcours alternatifs à la route en utilisant la richesse de nos chemins communaux être moteur dans le déploiement d'une mobilité pour tous, c'est notre devoir en tant qu'élus car c'est un droit fondamental pour tous nos citoyens